

Société | Municipales : les propositions teintées de solidarité des Etats Généraux des Migrations



Mercredi 19 février, les Etats Généraux des Migrations ont présenté une charte pour un accueil digne des personnes migrantes, sans-abris et vulnérable. Au sein de cette charte, 33 propositions ont été soumises aux candidats des municipales en Gironde. Elaborée par 21 collectifs et associations qui forment les États généraux des migrations, ces propositions concrètes touchent un point fort des campagnes : la solidarité.

Accueillir, héberger, scolariser, améliorer l'accès à la santé, à l'eau et repenser la participation citoyenne et la mobilité pour les personnes vulnérables et précaires... Voilà ce que proposent en ces temps d'élections municipales les Etats Généraux des Migrations de Gironde. Ces Etats généraux des migrations sont nés d'une initiative française regroupant des assemblées locales, dans les départements, autour de l'accueil de personnes migrantes. A Bordeaux ce collectif a été actif dès 2017. Son but : interpeller les pouvoirs publics par différentes mobilisations et manifestations en réponse à des actions gouvernementales et locales.

Le temps des élections municipales est un moment à saisir pour « faire passer des propositions en tant qu'acteurs de terrains qui sont au quotidien dans l'accompagnement des personnes vulnérables et précaires » comme l'explique Aude Saldana-Cazenave, coordinatrice régionale auprès de Médecins du Monde, à Bordeaux. Que peuvent faire les municipalités pour assurer un accueil digne ? Pour répondre à cette question, le collectif a réalisé une charte qui s'adresse aux candidats, en Gironde. « Cette charte sert de support aux discussions que l'on veut engager avec les candidats qui veulent répondre à notre appel. » précise Aude Saldana-Cazenave.

Des propositions pour un meilleur « vivre ensemble »

L'accueil : voilà le point culminant de cette charte imaginée par les différentes associations et institutions actives en Gironde. L'antenne bordelaise de La Cimade propose, par exemple, la création d'un dispositif de premier accueil en lien avec les acteurs locaux. L'association AREVE (Accueil des Réfugiés en Val de l'Eyre) partage, également, ce point de vue. Cette dernière souhaite « demander aux candidats de refuser les situations inhumaines qui sont les expulsions des squats, sans solution alternative. » L'association girondine s'inscrit, aussi, dans une dynamique de réquisition à l'amiable des logements vacants pour permettre une occupation temporaire avec un contrat.

Une autre thématique se démarque dans cette charte : la scolarisation des enfants. Gérard Clabé, membre du

Réseau Education Sans Frontières, appelle à plus de réactivité de la part des communes pour scolariser les enfants issus de familles migrantes. « La scolarisation se fait bien globalement sur le territoire. En revanche, c'est perfectible. Certaines communes font traîner les choses et remettent en question la domiciliation, sur la commune, d'un enfant. Ce sont des freins inutiles qui font perdre du temps à un enfant. En 2019 par exemple, le squat de Bordeaux-Lac a été évacué en octobre 2019 alors que nous avons réussi à scolariser la plupart des enfants en avril/mai. Face à cette problématique, la ville de Cenon a joué le jeu en scolarisant à nouveau la plupart de ces enfants. Cela montre que c'est possible » explique Gérard Clabé.

De son côté, l'association Médecins du Monde déplore le manque de maisons de santé sur le territoire pour les personnes dans le besoin. Plus largement, la charte demande une mobilisation des politiques publiques pour favoriser l'accès à la santé pour tous. L'accès à l'eau est aussi une revendication essentielle soulevée par les Etats Généraux des Migrations. L'eau est une compétence municipale, et les associations lancent un appel aux candidats pour mettre fin à des « situations dramatiques », notamment en favorisant l'ouverture de bains douches gratuits dans les communes.

Enfin, la question de la mobilité s'octroie une place importante au sein de cette charte qui résonne comme un appel à la solidarité. Il est demandé aux candidats de prévoir un titre de transport réduit ou gratuit pour les personnes étrangères, à égalité avec toute personne en situation de précarité. La favorisation de l'inclusion est aussi prévue dans plusieurs propositions, par exemple avec l'idée de diffuser les informations politiques dans la langue d'origine des personnes.

Un appel aux candidats des municipales

A travers cette charte, une trentaine de propositions concrètes ont été faites par les 22 associations du collectif. Ces idées tendent avant tout à soutenir politiquement et socialement les personnes les plus vulnérables. Elle a été envoyée à tous les candidats pour les élections municipales de Gironde. Aude Saldana-Cazenave insiste sur l'importance que cette charte a d'un point de vue citoyen. « Un demandeur d'asile sur deux seulement se voit offrir un hébergement en France et je pense que ce ratio est encore plus dramatique sur le territoire de la Gironde » avance-t-elle.

Certaines listes électorales se sont déjà engagées à signer cette charte et donc à intégrer ces thématiques dans leurs programmes politiques pour les élections municipales. Plusieurs représentants de certaines listes avaient fait le déplacement pour la présentation de la charte. Graziella Danguy, une représentante de la liste Talence en Transition, soutient les idées de ces Etats Généraux des Migrations au nom de son collectif citoyen : « Talence a dans son histoire une longue pratique de l'accueil. S'attaquer à la routine des gens est une violence inouïe. Talence en Transition signe cette charte pour que la ville ouvre encore plus ces portes. » Cet élan de motivation n'est pas le seul. La liste citoyenne Cenon en commun s'est engagée à signer cette charte ainsi que les listes Bordeaux Respire, Vivons Bègles ou encore Bègles en commun (tous présents ce mercredi 19 février). Les candidats peuvent s'engager sur les thématiques soulevées par les Etats Généraux des Migrations soit par un retour écrit soit par une proposition de rendez-vous.

Lucile Bonnin

Crédit Photo : LB / Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 21/02/2020

[Url de cet article](#)